

---

COMMUNE DE SOLEYMIEUX

---

**CONSEIL MUNICIPAL DU : 4 Mars 2010**

Session ordinaire

**PRESENTS** : JAYOL Jean Louis ; QUAIREL Yves ; ; ROLLE Bruno ; RONZIER Julien ; DUMAS Jean marc ; MALLARD Annie ; PHALIPON Gérard ; POYET Annick ; POYET André ; Rolle Nathalie ; VIAL Philippe

**EXCUSE (E) S**: CLAVIER Jean ; ; CREPET Jean Claude

**ABSENT (E) S**:

**Secrétaire de séance** : A Mallard

---

**ORDRE DU JOUR** :

**RPI :**

- Résultat enquête accueil des moins de 2ans
- CR Réunion portage des repas

**CCAS** :

- CR réunion inter ccas
- Bilan repas des anciens

**BATIMENT** :

- Achat local agent d'entretien

**ASSAINISSEMENT**

- Lancement consultation maîtrise d'œuvre augmentation capacité lagune

**FINANCES**

- Préparation Budget 2010

**Questions Diverses:**

- Organisation élections régionales
- Litige Lenoble/Damond
- Délibération frais kilométrique pour Pierrot Brouilloux
- Loyer Soleym'

Le Maire donne lecture du CR du conseil du 21 Janvier qui est approuvé à l'unanimité.

▪ **RPI**

1/ ACCUEIL des 2-3 ANS.

L'enquête menée par la CAF et la MSA sur la problématique de la garde des enfants de - de 6ans sur le Communauté de communes est terminée.

La synthèse des questionnaires et le rendu définitif a été présenté à la commission sociale de la Communauté de Communes.

520 questionnaires envoyés, 135 réponses soit un taux de retour de 26%

Pour SOLEYMIEUX, 27 questionnaires adressés, 8 réponses soit un taux de retour de 29%.

Les résultats de cette enquête vont maintenant être présentés au conseil communautaire qui décidera de la suite à donner en fonction des préconisations émises par la CAF et la MSA.

L'enquête laisse cependant apparaître que notre Communauté de communes souffre d'un déficit de places d'accueil tant chez les assistantes maternelles que dans des structures d'accueil collectif.

Les conseil et préconisations qui seront faits par la CAF et la MSA à la Communauté de communes sont les suivantes :

- Augmentation du nombre d'assistantes maternelles : Démarche d'amélioration de la communication et mise en place de mesures incitatives.

- Accueil collectif : la CAF préconise l'implantation progressive de 3 micro-crèches.

1 sur le secteur de ST MAURICE EN GOURGOIS, 1 sur le secteur de ST JEAN ou SOLEYMIEUX, la dernière sur USSON EN FZ.

Le JARDIN D'ENFANTS, projet sur lequel s'étaient tournées initialement les communes de SOLEYMIEUX ET ST-JEAN, n'est pas encouragé par la CAF, en effet, les besoins ne semblent pas suffisants. Il n'en reste pas moins que cette solution est la plus adaptée pour pallier au recul de l'âge de la scolarisation, la micro crèche qui reste un moyen de garde, n'ayant pas le même objectif.

La décision appartient maintenant à la Communauté de communes pour la suite à donner à cette étude sachant que la mise en place d'un autre "établissement d'accueil jeunes enfants" type multi accueil, jardin d'enfants ou micro crèche relève tout à fait de la compétence de Communauté de communes. Si le souhait des élus est donc de soutenir ces réalisations, il n'y a donc pas de démarche particulière à effectuer.

2/ CR réunion portage des repas pour les enfants scolarisés à SOLEYMIEUX

Pas de possibilité d'organiser le portage des repas sur SOLEYMIEUX. Les élus considèrent que la salle des fêtes n'est pas faite pour cela.

Cette salle est utilisée tous les jours par des associations diverses, et le portage des repas en ce lieu ne peut s'insérer dans le planning actuel.

Fermes sur leur position concernant le portage des repas, les élus n'en demeurent pas moins sensibles aux problèmes évoqués et considèrent qu'il faut donc travailler à l'amélioration de l'existant. Contact va donc être pris avec les FRANCAS qui pourront nous aider dans cette démarche.

Dans une approche plus générale, l'extension de l'école évoquée à plusieurs reprises lors des précédents conseil, et dont l'avancée est "embryonnaire" doit être abordée avec prudence, cependant, on ne peut que constater une fréquentation de plus en plus accrue des services proposés aux familles (accueil périscolaire, cantine ) et ses éléments seront à prendre en compte dans l'étude qui devrait s'engager avec les FRANCAS.

3/ CR INTER-CCAS (activités soutenues en commun par les CCAS de ST-JEAN SOLEYMIEUX ET SOLEYMIEUX)

- CINEMA :

- Le matériel, vétuste, rend la projection des films de plus en plus difficile. L'information sera transmise à l'association CINEMAFOR pour connaître les solutions envisagées.

- Programmation : Trop de dessins animés. Il faudrait essayer de projeter plus de film pour adultes.

- Séance pour les écoles : Nous allons proposer au conseil d'école, une séance en AVRIL.

- PETITE ENFANCE :

- Réunion avec les parents le 9/3 à Soleymieux, au sujet de la ludothèque et du relais petite enfance. La fréquentation est cependant en augmentation.

- le goûter des 1an aura lieu le 21 mai à 15 h à THINEREILLE.

- Date animation "jeux d'eau" : Le 6.7.10 à 15 H à ST JEAN. Square sous la boulangerie.

- SEMAINE BLEUE :

OK pour reconduction.

Journée choisie, le 23.10.10 à 15h salle des fêtes de ST-JEAN.

- PISCINE : Soleymieux indique que le projet est lancé.

- ADOS :

Cette année, le centre aéré ados d'été est pris en charge par la Communauté de Communes. (Financement et organisation).

- Sur proposition de la commission ados et de la MJC, les CCAS acceptent de soutenir financièrement l'organisation d'activités ponctuelles, destinées aux ados sur l'année 2010. Programme et financement validés par l'inter-CCAS.

4 / CCAS SOLEYMIEUX

- Bilan repas de + de 65 ans. Bonne participation. Les convives semblaient satisfaits de cette journée. Repas OK.

**BATIMENT**

*Sur proposition du maire le conseil vote à l'unanimité l'achat de la partie garage de la JOIE DE VIVRE avec le terrain pour un montant de 15 000 Euros et autorise le Maire à entamer les démarches nécessaires.*

▪ **ASSAINISSEMENT**

*-Par délibération approuvée à l'unanimité le conseil autorise le Maire à lancer la consultation de maîtrise d'œuvre pour l'étude de l'extension de capacité de la lagune du GOT.*

*-Le marché de maîtrise d'œuvre concernant la réfection du réseau d'assainissement du bourg (1ere tranche) est attribué à la société SEITT pour un montant HT de 8450,00 Euros. Par délibération approuvée à l'unanimité, Le conseil autorise le Maire à signer l'acte d'engagement.*

*-Une réunion de la commission assainissement sera programmée dès réception de l'avant projet.*

▪ **BUDJET 2010**

*Les principaux points d'investissement pour 2010 sont :*

- ⇒ L'achat et l'aménagement du local cantonnier*
- ⇒ La toiture de la sacristie*
- ⇒ La rénovation du réseau assainissement du bourg*
- ⇒ L'extension de la capacité de la lagune du GOT*

▪ **QUESTIONS DIVERSES**

**Litige LENOBLE/ DAMOND**

Le Maire fait un CR de l'avancement du dossier. Compte tenu de tous ces éléments le Conseil autorise le Maire à signifier aux deux parties la restitution du domaine public si aucune autre solution n'est trouvée..

**INDEMNITES KILOMETRIQUES P BROUILLOUX**

P Brouilloux ayant été contraint d'utiliser son véhicule personnel à des fins professionnelles le conseil autorise le Maire à lui payer des indemnités kilométrique .

**SALAIRE AGENTS RECENSEMENT**

Par délibération votée à l'unanimité l'indemnité des agents recenseurs est fixée comme suit :

Bulletin individuel : 1,71€ /bulletin

Feuille de logement : 1,13€/feuille

Dossier d'adresse collective : 1,80 €/dossier

Bordereau de district : 8 €/bordereau

Séance de formation et réunion avec le coordonnateur : 75 €

**LOYER SOLEYM**

Par délibération le conseil autorise le Maire à appliquer les augmentations de loyer réglementaires (indice annuel de révision des baux commerciaux) à la location du fond de commerce.

**Fin de la séance**